

UN PÉRIL

L'honorable M. Fielding, ministre des finances dans le gouvernement Laurier, a donné avis d'un projet de loi qu'il entend proposer et aux termes duquel le gouvernement fédéral sera autorisé à faire remise au gouvernement du Manitoba du fonds provenant des terres scolaires, fonds constitué en vertu du chapitre 54 des Statuts Révisés du Canada. Voici comment le paragraphe 3 de l'article 24 de la loi règle l'administration de ce fonds :

“ Tous les deniers réalisés de temps à autre par la vente des terres des écoles seront placés en effets publics fédéraux pour former un fonds d'écoles ; et l'intérêt en provenant, déduction faite des frais de gestion, sera annuellement versé au Trésor du gouvernement de la province ou du territoire où sont situées ces terres, pour le soutien des écoles publiques qui y seront établies ; et les deniers ainsi versés seront distribués à cette fin par le gouvernement de cette province ou de ce territoire de la manière qu'il jugera à propos.”

Ainsi, en vertu de cette loi, c'est l'intérêt annuel qu'on versait au trésor provincial ; aux termes du projet de loi Fielding, c'est le capital même, jusqu'à concurrence de \$300,000, qu'on donne au gouvernement provincial ; on se prépare à le faire entrer en possession de la dotation même réservée à l'instruction publique.

La presse franchement catholique du pays a été unanime à protester contre cette tentative. Elle y a vu, avec raison, une prime odieuse offerte à la violation de la constitution qui nous régit, et elle a mis le pouvoir fédéral en garde contre le danger qu'il y a pour lui de se priver volontairement d'un puissant moyen d'action, qui pourrait lui être d'une souveraine utilité dans certains cas. Quand on songe, en effet, que le gouvernement provincial se trouve dans la situation d'un pouvoir séditieux, refusant de se conformer à l'ordre à lui transmis par l'autorité légitime de redresser des torts reconnus et de régulariser sa position en réparant les injustices par lui commises en violation manifeste de la loi organique du pays, on se dit invinciblement que,

s'il y a un gouvernement indigne d'une faveur comme celle que comporte l'abandon projeté de la part du pouvoir fédéral, c'est assurément celui-là.

D'un autre côté le danger consiste en ce que, la constitution restant toujours violée, la nécessité subsiste toujours de ramener le pouvoir rebelle à l'ordre, sous peine de voir cette constitution frappée de nullité dans son ensemble. Tout le monde sait, en effet, que la constitution qui nous régit actuellement a été le résultat d'un compromis. S'il est permis de la violer impunément sur un point, et un point essentiel comme celui qui garantit les droits religieux d'une minorité, la constitution vole en éclats et il n'en reste rien debout, pas plus l'esprit que la lettre, et la force seule peut y assujettir encore les parties au pacte dont elle a été l'expression.

Si le pouvoir séditieux s'obstine, comme il le fait depuis deux ans passé, à défier et l'autorité impériale et l'autorité fédérale, ce n'est que par une loi fédérale donnant exécution au jugement prononcé dans l'instance qu'il peut être ramené à l'ordre et forcé de remettre la minorité en possession des droits et privilèges dont elle a été dépouillée. Il se trouve malheureusement qu'un de ces privilèges, celui qu'exerçait la minorité de recevoir sa part proportionnelle des crédits provinciaux votés en faveur de l'instruction publique, échappe à toute action directe de l'autorité fédérale, soit par voie parlementaire, soit par voie exécutive. Un seul moyen pratique restait au pouvoir fédéral de donner à la minorité lésée l'équivalent de ce privilège. Et c'était justement d'affecter au soutien des écoles catholiques, à même le revenu du fonds provenant de ces terres scolaires, une somme égale à celle à laquelle la minorité avait droit avant l'adoption des lois de 1890.

On voit tout de suite l'importance qu'il y a pour le pouvoir fédéral de ne pas se dessaisir de ce fonds, pour peu qu'il reconnaisse la nécessité persistante qui lui incombe de faire respecter la constitution et de donner exécution au jugement porté, en ramenant le pouvoir séditieux à l'ordre, si celui-ci ne se soumet de bon gré. Or, le gouvernement Laurier vient justement de donner avis de son intention de se dessaisir de la très grande partie, sinon de la totalité de ce fonds et d'en faire cadeau, à qui ? Au pouvoir séditieux qui le brave depuis plus de deux ans. Qu'en conclure ? Qu'il y a évidemment entente entre le gouvernement persécuteur des catholiques du Manitoba et le pouvoir auquel reste l'obligation de remettre ces catholiques, victimes d'une violation de la constitution, en possession de tous les droits et privilèges dont ils ont été dépouillés, y compris celui de bénéficier

des crédits provinciaux votés en faveur de l'instruction publique.

Nos confrères ont donc eu doublement raison de protester contre cette nouvelle iniquité et d'user de leur influence pour en empêcher, si possible, la consommation. Nous venons joindre nos protestations aux leurs, mais nous irons plus loin qu'eux et nous dévoilerons ce qui nous paraît être le résultat d'une habileté diabolique.

Nous croyons pouvoir affirmer que pas un catholique militant dans ce pays, pas un catholique au courant de l'activité maçonnique dans le monde entier, ne refusera de voir avec nous, dans la persécution dont nos coreligionnaires sont depuis huit ans l'objet au Manitoba, la main de la puissante secte qui s'est dressée en face de l'Eglise comme l'incarnation de toutes les haines et la continuatrice de toutes les entreprises dirigées contre cette sainte Epouse du Christ. D'un autre côté, on avouera qu'il n'est pas dans les habitudes de la franc-maçonnerie de renoncer pour rien à des avantages acquis. Elle pourra bien, parfois, donner instruction à ses instruments de n'y pas aller trop brusquement dans l'exécution des mesures qu'elle arrache aux hommes d'Etat asservis à son joug ; c'est qu'alors elle se trouve bien de cette feinte modération, qu'elle ne veut pas se charger trop tôt de l'odieux de certaines manœuvres, ou qu'elle veut donner le temps aux populations de s'habituer à un régime dont l'application sommaire soulèverait des résistances contre lesquelles elle courrait risque d'aller se briser. Mais faire un pas en arrière, jamais ! si ce n'est pour reprendre son élan et en faire immédiatement deux en avant.

Or, si l'on en juge par les renseignements que nous avons publiés récemment et que nous avons lieu de croire exacts, elle renoncerait d'elle-même à des avantages acquis au Manitoba, elle abandonnerait une position conquise. Et si l'on pouvait croire un instant à la loyauté des démarches qu'elle fait ou laisse faire présentement, s'il ne se cachait pas une aggravation de péril pour les intérêts catholiques derrière des propositions dont le simple énoncé lui eût fait mettre tous ses bataillons sur pied il y a quelques années, on rechercherait en vain le mobile qui lui diète sa conduite.

Quand, l'autre jour, nous avons publié ces renseignements, nous nous sommes demandé quel pouvait bien être ce péril, et, ne l'apercevant pas nettement, nous nous sommes contentés d'indiquer l'absence absolue de garanties susceptibles de consolider l'amélioration faite au sort des catholiques de l'ouest. Aujourd'hui, nous croyons le voir dans la proposition Fielding, et nous

nous empressons de le signaler tel que nous le voyons, ne demandant pas mieux qu'on nous rassure en nous démontrant qu'il est imaginaire ou péril.

Quelle connexité y a-t-il entre cette proposition et les négociations qui se poursuivent ? C'est ce qu'il importe de rechercher. Nos renseignements nous permettent d'affirmer que M. Laurier n'a voulu rien faire, dans l'ordre des pouvoirs qui lui sont confiés, pour ses coreligionnaires opprimés. Il se serait contenté de renvoyer la minorité à ses persécuteurs, s'entremettant peut-être, en qualité non-officielle, entre elle et eux. Eux ont entamé des pourparlers et offert à la minorité des instituteurs catholiques, avec permis d'enseigner (pour deux ans), un inspecteur catholique, des livres de classes acceptables aux catholiques, un cours normal sous la direction de professeurs agréés par Mgr. Langevin, une représentation dans le Bureau consultatif (un piège que la minorité a évité), une représentation dans la commission des examinateurs, enfin des secours financiers, tous avantages qui constituent évidemment l'une de ces satisfactions partielles que le Saint-Père conseille d'accepter.

Or, c'est au moment où ces négociations sont à la veille d'aboutir, si elles n'ont abouti de fait, que nous arrive la proposition Fielding. N'est-il pas permis de voir dans ce double fait une application de la politique *do ut des* ? La secte donne d'une main pour retirer de l'autre. Seulement, remarquez bien la différence. Elle donne sans aucune garantie ce qu'elle pourra reprendre demain. Elle reçoit définitivement et sans le moindre risque d'avoir jamais à restituer. Quand l'opération sera terminée, qu'est-ce qui l'empêchera de reprendre tout ce qu'elle a paru céder, et, cette fois, avec d'autant plus de sécurité pour l'avenir, qu'il ne restera plus aux catholiques un seul moyen de lui imposer la reconnaissance pratique de leur droit à une part proportionnelle des deniers publics affectés au soutien des écoles ? Elle ne sera embarrassée par aucun texte de loi. Rien ne sera écrit, disent nos renseignements. Dès lors, elle n'aura pas même besoin d'annuler ce qui a été fait, il lui suffira de le désavouer.

Qui est-ce qui s'en émeuvra, en dehors des catholiques dévoués ? L'opinion saine parmi les protestants ? Elle est émuée. Le pouvoir fédéral aux mains de ceux qui le détiennent aujourd'hui ? N'est-ce pas M. Laurier qui répondait au P. Lacombe : " Si les évêques veulent avoir la guerre, ils l'auront," et qui répétait cette déclaration à un ami, au lendemain de la publication du règlement scolaire ? N'est-il pas le chef d'un parti qui s'est fait, dans tout ce conflit, l'auxiliaire le plus effectif de la secte ?

Et voyez comme tout cela est habilement conçu. On met les représentants autorisés de la minorité dans l'obligation, pour se conformer aux directions pontificales, d'accepter ce qu'on leur offre. On prépare la réhabilitation, aux yeux des catholiques, du parti auxiliaire en donnant à son chef le bénéfice d'avoir joué, à l'égard de ces concessions apparentes, un rôle d'initiateur ou d'entremetteur, peu importe. Il y aura des élections générales dans quelque temps au Manitoba. On fera durer jusque là le *modus vivendi* et on s'autorisera des dispositions bienveillantes dont il paraît être l'expression pour demander aux opprimés un renouvellement de confiance dans le gouvernement qui a organisé contre eux la persécution. Oui, l'audace de la secte a pu aller jusqu'au point d'espérer répéter avec succès l'indigne comédie jouée une fois déjà par elle au détriment des catholiques manitobains, Hélas ! qu'est-ce qu'elle n'est pas justifiable de croire et d'espérer quand elle a assisté aux spectacles qui lui ont été offerts ?

Joindre tous ces avantages par surcroît au fait capital pour elle d'entrer en possession d'un fonds considérable qui lui procurera le nerf de la guerre, et briser du coup aux mains des catholiques la seule arme décisive qui leur restait pour reconquérir pleinement le terrain perdu, voyons, n'est-ce pas un suprême effort de l'habileté diabolique ?

Nous souhaitons nous tromper, mais voilà le péril que nous croyons clairement apercevoir. Nous le signalons sans retard à ceux qui ont mission de l'écartier, afin que, s'ils ne peuvent rien par eux-mêmes, ils en puissent aviser au moins l'autorité suprême, qui y trouvera peut-être l'occasion de mettre à l'épreuve la sincérité de certaines protestations de fidélité et de dévouement.

Et puis, quoiqu'il doive arriver, prions. Prions pour que l'Encyclique soit acceptée d'esprit et de cœur par tous ceux à qui elle s'adresse, non-seulement dans sa partie directive, mais aussi dans sa partie doctrinale, qui n'est pas la moins importante. Prions pour que les esprits ainsi fortifiés soient en garde contre les embûches que leur dresse dans l'ombre la plus haineuse des organisations antichrétiennes. Et que le prince des milices célestes, vainqueur encore une fois de l'immortel Révolté, nous délivre de trames nées sans doute de l'inspiration diabolique et destinées à consommer la ruine de nos plus saintes espérances !

Ligue des Patriotes

VI

La direction de la Ligue

Il reste ce dernier point à élucider, pour offrir à nos lecteurs une synthèse relativement complète de l'organisation de la "Ligue des Patriotes." Il y a énormément dans le choix d'une tête, d'un chef de file, d'un porte-drapeau, pour les succès futurs d'une armée, surtout quand il s'agit d'une armée électorale, d'un parti de gouvernement.

Bonaparte, dont la vaillance personnelle entraîna ses soldats et détermina, à elle seule, le sort de la glorieuse journée française du Pont d'Arcle, avait coutume de dire : "Je craindrais plus une armée de biches commandées par un lion qu'une armée de lions conduits par une biche."

Aussi ne partageons-nous point l'avis de ceux qui croient qu'un parti comme la "Ligue des Patriotes" pourrait absolument se passer d'un chef, ou du moins d'un porte-drapeau. Le Centre allemand lui-même n'est-il point redevable à l'influence et au savoir-faire des Mallinckrodt et des Windthorst du rôle important qu'il a joué dans la politique germanique ?

Il me souvient qu'il n'y a pas encore très longtemps, quand il était assez sérieusement question, dans notre presse, de la fondation d'un Centre canadien, l'un des principaux organes français du libéralisme disait, sur un ton de moquerie :

"Le *Manitoba*, la *Vérité* et le *Trifluvien* viennent de s'entendre pour fonder un Centre Catholique au parlement.

"Tous trois sont cependant à se demander qui ils vont prendre comme chef."

A cela, l'un des trois journaux catholiques visés répliquait comme suit, pour son compte personnel :

"La *Vérité*, au moins, ne s'est jamais inquiétée de trouver un *chef* pour le Centre. Le Centre, n'ambitionnant pas le *pouvoir*, n'a pas besoin d'un chef et de sous-chefs qui aspirent à devenir ministres demain. Les *chefs*, du moins les chefs ordinaires, c'est bon pour les partis politiques ordinaires."

Eh bien, la "Ligue des Patriotes", à cet égard, croit devoir et veut être un parti politique ordinaire. Sans doute, elle estime avec ce confrère qu'il lui faut "un comité exécutif, pour

assurer le bon fonctionnement de l'organisation et l'unité d'action" : elle s'en réserve le bénéfice. Mais elle n'estime point que ce comité suffise et qu'elle puisse se dispenser d'un *chef* : appelons-le plutôt, si l'on préfère, porte-drapeau ou porte-voix autorisé, relevant ou s'inspirant des directions du comité exécutif central, ou Suprême Commanderie.

Pour ce rôle, il faut un homme actif, dans la force de l'âge et du talent, habitué aux masses, puissant par la parole et par la plume, capable d'imposer par son prestige, de se poser, sans conteste, comme le *primus inter pares*, un chevalier sans peur et sans reproche des nobles et bons combats, et, par-dessus tout, sincèrement imbu des principes et des sentiments dont s'inspire la Ligue des Patriotes ; il faut un Garcia Moreno, un Donoso Cortés, un Windthorst, ou, si l'on aime mieux, un Jacques Piou canadien-français !

Cet homme d'élite, où le prendre, parmi les misères de notre monde politique actuel ? Ici, le terrain devient glissant, et les réponses positives sont bien délicates à risquer. Mais, puisque je me suis promis d'aller jusqu'au bout, dans la tâche que m'imposait la publication des notes dues au patriotisme de mon ami, je veux soumettre au moins une humble suggestion.

Cet homme nécessaire à la "Ligue des Patriotes," pour lui assurer dès le début son plein effet, peut-être ne serais-je pas éloigné de ravir les suffrages de la majorité, parmi les futurs adhérents de la Ligue, en soumettant qu'il pourrait être celui dont la *Défense* a dit qu'il vient d'affirmer *son pur conservatisme* : qu'il "prend une attitude carrément hostile au libéralisme soi-disant conservateur", ce dont le confrère le félicite bien cordialement.

Cet homme, c'est celui qui a écrit, récemment, les vérités suivantes, en réponse à certaines tendances d'hérésie, vérités que tout patriote sincère, tout catholique convaincu souscrirait à deux mains :

"Les conservateurs, ceux de cette province (celle de Québec) surtout, ne sont certainement pas prêts à se déclarer partisans des doctrines libérales. Alors pourquoi s'appeler libéraux ? Il ne faut pas se laisser prendre au mirage des mots. Nous sommes partisan de la liberté religieuse et de la liberté politique, dans leur plus large et leur plus chrétienne acception. Mais nous sommes résolument hostile au libéralisme dans toutes ses nuances. Le libéralisme est souvent le plus cruel et le plus perfide ennemi de la liberté. Le mot conservateur, à nos yeux, signifie : progrès éclairé par la tradition, et liberté protégée contre la licence. Il nous semble qu'un tel programme doit satisfaire toutes les plus hautes aspirations d'un cœur de citoyen."

Cet homme—nous omettons de le désigner nommément, afin d'éviter les discussions oiseuses qui naissent inévitablement autour d'un nom : du reste, tous ceux qui lisent, qui voient et qui connaissent l'ont déjà reconnu—, il vient, à notre sens, de se révéler comme l'écho, le porte-drapeau tout indiqué de la Ligue des Patriotes.

Qu'il accepte le rôle, pénible peut-être au début, mais assurément glorieux dans la suite ; qu'il se mette à pourvoir à l'organisation des cadres : les recrues se grouperont infailliblement autour de lui, avec rapidité. Il sera bien vite à la tête d'une armée homogène, forte et résolue, qui lui permettra de mettre bientôt à exécution le superbe programme qu'il vient de tracer, dans les quelques lignes que nous avons citées.

S'il plait à Dieu que les choses se passent ainsi, à moins que ses voies providentielles ne nous réservent d'autres destins, je crois à la régénération et aux triomphes prochains de la nationalité française, de la foi catholique, au Canada et dans toute l'Amérique du Nord, par l'influence salutaire de la "Ligue des Patriotes."

SPERANZA.

Une Société qui promet

Un petit journal fripon, qui a nom "L'Egalité" et est publié à S. Jérôme, nous apprend, dans son numéro du 23 septembre 1897, l'existence, à Montréal, d'une société qui mérite d'attirer l'attention particulière des vrais catholiques. L'auteur de l'article en question, dont nous allons donner plus loin d'amples citations, nous pardonnera de bon cœur, nous l'espérons, d'avoir attendu si longtemps avant de mettre sous les yeux des lecteurs du "Mouvement Catholique" les quelques notes suivantes.

L'auteur, visant sans doute à l'effet, débute majestueusement ; le sujet, d'ailleurs, l'exige :

La Société Philanthropique.

"Pour peu qu'on étudie l'histoire du monde, à mesure qu'on feuillette dans le passé, on voit de plus en plus les pages de cette histoire teintes du sang versé par les luttes sauvages *du fanatisme national, politique, social, religieux.* (Comme c'est beau, l'ins-

truction !). Combien, par là, l'humanité a-t-elle compromis son bonheur ! Combien a-t-elle ralenti sa marche vers le progrès, en se transmettant, à travers les âges, ces virus des haines et des divisions, hérités des premiers générateurs ! Sans doute, en dépit de tout, avec certaine restriction, jusqu'ici, depuis trois-quarts de siècle surtout, l'homme, sur la voie du progrès, a opéré des prodiges qui immobilisent d'étonnement et d'admiration ; mais... quelque gigantesque que soit ce travail, . . . combien plus gigantesque ne serait-il pas, si le genre humain eût jusqu'ici vécu sous les lois *d'un pacte fraternel solide, indépendamment d'une différence de croyance due au hasard de la naissance (sic), indépendamment d'une différence de terre prêtée par l'éventualité de la guerre ?* Certes, . . . ce virus a beaucoup perdu de sa puissance, sous l'effet de l'évolution ; . . . quel bienfait n'y aurait-il pas à ce qu'il fût complètement extirpé du sang humain par le *vaccin de la tolérance, de la paix, de la concorde, généreusement pratiquées par tous à l'égard de tous.* D'après ce principe, l'an dernier, au mois de décembre, se formait, ici, à Montréal, dans le silence (*naturellement*), un cercle, une société sous la rubrique de "La Société Philanthropique." Le but de la Société (*Ecoutez ! Ecoutez ! !*) est donc clairement défini : *travailler au bonheur et à l'harmonie des individus et des peuples, par l'extirpation du fanatisme de toute nuance, individuel, national, politique, social, religieux ; amener les intérêts privés à se subordonner aux intérêts généraux, à s'unir pour les questions de bien général, à se rencontrer sur le chemin de la vie, sans heurt, sans choc et avec courtoisie, avec bienveillance. . . .* la Société doit opérer tout à fait avec désintéressement ; aucune charge ne doit être payante ; l'admission des membres doit être gratuite (*ici, rien pour l'argent ; tout pour l'honneur*). Cependant pour le bien de la Société, si les membres le veulent, ils donnent quelques sous par mois, pour achat de livres, abonnement, etc. Et chaque membre doit être bon, franc, généreux, sympathique, moral, sobre, dépourvu de tout fanatisme (*que ceci soit bien compris !*), de toute prévention et exercer envers les membres, ses frères, une vraie fraternité de pratique. Le pauvre autant que le riche. Le riche pas plus que le pauvre.

" Adresser les correspondances à P. Beaudry, 672, rue Berri, ou à Jos. Benoit, 1606, rue Ste. Catherine, Montréal, fondateurs de la société."

Avant de faire les quelques réflexions que nous croyons opportunes, nous tenons spécialement à déclarer et à faire remarquer aux membres, fondateurs ou autres, de la dite société, que

nous repoussons toute idée de les croire ou de les faire croire de connivence avec les sectaires francs-maçons ou autres. Considérant uniquement que des catholiques de bonne foi ont pu prendre la direction apparente d'une telle société ou en faire partie, nous pensons qu'ils nous sauront gré de leur indiquer les tendances sectaires de leur but et programme.

Curieuse coïncidence, sans doute, mais l'auteur de l'article en question, qui avait en vue de faire une petite réclame à la Société Philanthropique auprès des catholiques, a adopté le style et les clichés maçonniques. En le supposant catholique sincère, nous voudrions bien savoir ce qu'il entend par *fanatisme religieux etc.* Pour les vrais maçons, le fanatisme religieux, c'est l'Eglise catholique et la croyance absolue en ses dogmes ; le fanatisme national, ce sont les institutions catholiques ; le fanatisme politique, c'est l'Etat catholique ; le fanatisme social, c'est l'ordre social chrétien établi par Jésus-Christ et continué par son Eglise. Pour la franc-maçonnerie, l'Eglise catholique est et a toujours été l'obstacle au progrès de l'humanité, la cause de tous les maux qui ont affligé le monde depuis des siècles ; la croyance en un Dieu créateur et en un Dieu sauveur, pour elle, c'est de la superstition ; et le culte que nous lui rendons dans toutes les manifestations de notre intelligence et de notre libre volonté, c'est du fanatisme. Nous pourrions apporter à l'appui de cette assertion nombre de preuves irrécusables fournies par les discours et les écrits des sectaires les mieux connus ; mais nous attendrons quelques dénégations.—Pour l'auteur, il est malheureux que le " genre humain n'ait pas jusqu'ici vécu sous les lois d'un pacte fraternel solide, indépendamment d'une différence de croyance due au hasard de la naissance," c'est-à-dire que les différentes croyances sont mises au même niveau, et que le fait d'être chrétien n'est dû qu'à un simple hasard. (C'est aussi la prétention d'un homme politique en vue.) Le petit catéchisme enseigne pourtant que si l'on est chrétien, c'est uniquement par une grâce insigne de Dieu. Celui qui exprime une idée semblable ignore donc les premiers éléments de sa religion, ou il ment à sa foi, ou encore il n'en a pas du tout.

Au nom de la tolérance, on a chassé Dieu de partout, en France : de l'école, du prétoire etc. Au nom de la tolérance, on a proclamé l'athéisme officiel, l'apostasie ; dernièrement encore, sous prétexte de tolérance, on a voulu effacer jusqu'au dernier vestige d'une France chrétienne et supprimer sur les monnaies françaises l'inscription qui a peut-être servi jusqu'ici à écarter de ce malheureux pays les châtimens de la Providence : *Dieu protège la France !*

Partout, dans l'univers, au nom de la tolérance, la foi des catholiques est opprimée, la sainte Eglise catholique rabaissée et humiliée. La tolérance : singulier terme, inventé par la franc-maçonnerie, et dont les catholiques français, belges et allemands connaissent très-bien l'usage. Et le correspondant de "l'Egalité" voudrait que "ce virus du fanatisme universel fût extirpé du sang humain par la tolérance." En vérité, cet homme souffre d'une myopie intellectuelle si prononcée que, pour en guérir, il lui faudra recourir au service d'un spécialiste. Nous croyons que les yeux de l'intelligence lui font défaut, et qu'il est beaucoup plus près du fanatisme qu'il ne le croit lui-même ; quant à la véritable tolérance, il s'apercevra, à certains moments de la vie, comme beaucoup d'autres de son espèce, que l'Eglise catholique en a au suprême degré.

Quant au but que se proposent les membres de la Société Philanthropique, nous ne pouvons nous empêcher de louer leur zèle, mais ils me paraissent manquer absolument de clairvoyance : "travailler au bonheur et à l'harmonie des individus et des peuples," voilà qui est superbe en fait d'initiative privée ; mais l'on peut se demander si votre zèle, membres philanthropes, est local ou cosmopolite. On a assez à faire aujourd'hui, au Canada, pour bien s'entendre entre chrétiens et maçons, que vous pourriez limiter votre champ d'action au Dominion seul. Et vous pouvez vous préparer à de grands déboires, dans votre mission ; car l'Eglise catholique, qui s'est imposé le même but que le vôtre et qui y travaille ardemment depuis dix-neuf siècles—et vous avouerez qu'elle jouit d'une importance respectable—a encore beaucoup à faire. Il est vrai que, pour procurer aux sociétés un bonheur parfait et sans mélange, vous avez un moyen bien simple et tout à fait ignoré de l'Eglise de Rome : par la tolérance, par l'extirpation du fanatisme de toute nuance, individuel, national et politique, social, religieux. Courage, nouveaux Salomons, votre œuvre est grande comme l'univers, profonde comme l'enfer ! Hélas nobles preux, vous avez à vos côtés une infâme compagne, travaillant votre travail et visant au même but. La franc-maçonnerie n'a-t-elle pas la prétention "d'être aussi une alliance humanitaire destinée à perfectionner l'humanité en faisant mettre de côté des préjugés nuisibles ou insensés, en propageant les principes de la tolérance et des maximes humanitaires, et d'amener graduellement la société à sa perfection morale... et pour arriver à ce but, il faut, d'après un Frère éminent, détruire le fanatisme, l'ignorance et la misère. Et quel est l'adversaire qui a intérêt au maintien de ces plaies de l'humanité ? c'est le cléricalisme

(*le clergé catholique*), c'est là l'ennemi qu'il faut combattre sans cesse."

Une autre partie du programme des sociétés philanthropes est "d'amener les intérêts privés à se subordonner aux intérêts généraux ;"—cela sent quelque peu le communisme ; Proudhon aurait-il des admirateurs à Montréal ?—"à s'unir pour les questions de bien général, à se rencontrer sur le chemin de la vie, sans heurt, sans choc et avec courtoisie, avec bienveillance." Le F. Minot, dans ses nouveaux rituels, appelle cela du savoir-vivre. "La première et indispensable qualité morale que nous désirons, dit-il, dans la personne de ceux que nous accueillons, c'est le savoir-vivre.... Le savoir-vivre procure des relations fraternelles et en assure la durée. Par le savoir-vivre, les hommes *se touchent sans se heurter*. Ils peuvent différer par la nuance des idées et des opinions. Ils demeurent unis par les convenances qui leur font goûter les avantages d'une tolérance réciproque. Ils se meuvent dans leur liberté sans cesser d'être liés par les habitudes de bienveillance mutuelle qui sont le produit et l'honneur de la civilisation.... La franc-maçonnerie, dans sa noble mission, tend à opérer la sélection des hommes. Elle réunit ceux qui ont pour idéal l'altruisme. Elle leur donne, par l'organisation collective, la force de cohésion nécessaire à l'exercice d'une grande influence... Elle en fait une phalange d'élite se dispersant, au sortir des temples, dans le corps social, pour y porter, sous toutes les formes et par tous les modes, la vérité et les idées de la justice. Tout cela a pour point de départ le savoir-vivre." (Conclusion : les catholiques ont bien peu de savoir-vivre.)

Quant à la fraternité et à l'égalité, obligatoires et de pratique chez les Philanthropes, sur ce terrain encore, la F. M. ne leur en cède aucunement ; et j'en prends à témoin le F. Ragon, tenu en grande estime chez les sectaires et qui a même mérité le titre pompeux d'"Auteur Sacré" : "La franc-ma., dit-il dans son discours à la réception de l'apprenti, est une association qui, subsistant depuis une longue suite de siècles, (*le mensonge coûte si peu dans les Loges, le F. Ragon ferait remonter l'origine de la secte bien avant le déluge, que nous n'en serions nullement surpris ; car Caïn est en odeur de sainteté dans les temples maçonniques,*) a toujours été reconnue comme le sanctuaire des bonnes mœurs, l'asile de l'innocence, l'école de la sagesse et le temple de la philanthropie ; à la porte de ce temple, chacun de nous dépose et oublie les titres pompeux dont a pu nous décorer la société civile ; ici l'équitable niveau rend chaque individu à lui-même ; et chacun de nous y voit son égal dans son frère."

La société "opère avec désintéressement," dit-on ; ceci nous laisse rêveur. Il faut toujours quelques fonds dans ces cas-là, comme pour loyer de salle, éclairage etc ; qui donc voit à ces petits besoins pressants ? Serait-ce la Saint Vincent de Paul ? . . .

Nous serions désireux de savoir, si on y lit le " Mouvement Catholique," la "Vérité" et les "Semaines religieuses", les "Annales de la Bonne Sainte-Anne," et si l'on y interdit la lecture du "Réveil" et de "l'Aurore" etc.—Qui en est le chapelain ?

Enfin voilà une société qui nous intéresse particulièrement et qui doit intéresser tous les vrais catholiques.

L. OBAY.

LES MISSIONS DE L'OUEST CANADIEN

UNE LETTRE DE L'ILE A LA CROSSE.

Un vénérable missionnaire de l'Ouest a adressé récemment à notre administrateur-propriétaire une lettre des plus intéressantes. Elle est assez éloquente par elle-même pour que nous ne la fassions précéder d'aucun commentaire. En voici donc le texte :

L. J. C. et M. I.

MISSION ST. JEAN-BAPTISTE.

ILE A LA CROSSE, 9 Février 1898.

M. P. V. AYOTTE, Trois-Rivières, P. Q.

Cher Monsieur,

J'ai reçu le No. *prospectus* de votre excellente Revue justement en venant prendre la direction de la mission de l'Ile à la Crosse. Le titre seul de la Revue m'avait frappé, et ensuite la lecture de ce premier No. n'a fait que me convaincre que c'était une publication telle que j'aimerais à en recevoir. Mais le manque d'argent allait me la faire jeter de côté avec un soupir de regret, lorsque la lettre d'approbation si élogieuse de votre vénéré évêque a attiré mon attention.

Il m'a semblé que cette Revue m'arrivant de Trois-Rivières, au moment précis où je prenais la direction de cette mission, était une invitation de la Providence à rappeler la parenté spiri-

tuelle qui existe entre l'église des Trois-Rivières et la mission de l'Île à la Crosse. Et ne pouvant m'inscrire dans la partie *payante* de vos lecteurs, j'ai résolu, si vous le voulez bien, de m'inscrire dans la partie quêteuse.

C'est bien osé de ma part assurément. Mais il faut avouer que vous m'avez ouvert la porte en disant dans votre note finale que vous vous occuperiez des missions, et surtout des missions canadiennes. Or, parmi les missions du Canada, la première dont doive s'occuper une Revue publiée à Trois-Rivières, c'est assurément la mission de l'Île à la Crosse.

N'est-ce pas, en effet, votre vénérable Evêque qui a été le véritable fondateur de cette mission ? Il y a de cela plus de cinquante ans, lorsqu'il débarqua sur la plage de l'Île à la Crosse, la contrée était toute païenne, le démon régnait en maître dans tout le pays. Lui et le regretté Mgr Taché furent les premiers apôtres qui vinrent disputer cette contrée au Prince des ténèbres, et qui jetèrent la première semence du Saint-Evangile. Une terre enssemencée par d'aussi habiles ouvriers ne pouvait manquer de porter des fruits abondants. C'est ce qui est arrivé. Actuellement, la mission de l'Île à la Crosse, très-florissante elle-même, a poussé deux rejetons, l'un au Nord, au Portage la Loche ; l'autre au Sud, au Lac-Vert. Dans cette dernière place, depuis 1890, dans l'autre, depuis 1895, il a été établi des missions séparées de celle de l'Île à la Crosse. Ces deux missions ainsi que la mission principale sont très-prospères.

Dans toute l'étendue de la mission de l'Île à la Crosse, je ne connais pas un infidèle, à moins qu'on ne descende jusqu'aux environs du Cumberland, à une dizaine de journées de marche. Dans la mission du Portage la Loche, il y a encore deux infidèles, un vieux jongleur cris et sa femme. Comme c'est tout ce qui reste au diable dans le pays, il le tient ferme. Cependant, si le vieux sorcier a la chance de finir dans le voisinage du prêtre, il ne manquera pas de se faire baptiser et de tirer la révérence à son vieil ami. Reste à voir si l'autre lui laissera le temps. Dans ces deux missions, sur une population de 700 et de 450, environ, il y a en moyenne respectivement 1600 et 1400 confessions, et de 1100 à 1200 communions, par année.

Au Lac Vert, les consolations sont un peu moindres, la population étant plus mêlée. Tout autour de la mission, des bandes de Cris infidèles, ramassés de tous les vieux sorciers et jongleurs restés du temps passé, exercent le zèle du Père chargé de cette mission. Chaque conversion exige qu'on fasse le siège de la place

en bonne et due forme, quelquefois pendant bien longtemps. Cependant, là aussi, il y a bon espoir. Et l'on peut dire qu'en général dans tout le district, l'état spirituel de la mission est très-consolant.

Mais si nous passons au temporel, la prospérité s'arrête. Le Père du Lac Vert est logé misérablement et son église tombe en ruine. Au Portage la Loche, j'ai commencé (1894) par dire la messe et conserver le St-Sacrement dans une cabane de sauvage séparée en deux par une tenture de coton. La moitié servait d'église et l'autre moitié de presbytère, et le tout avait quinze pieds carrés. Mon successeur va trouver, il est vrai, une maison à peu près habitable, et une église qu'il devra allonger pour permettre à tout son monde d'y entrer. Le malheur, c'est qu'il n'a pas le sou pour faire ce prolongement de son église, pas plus que pour garnir tant soit peu sa maison.

Pour l'Île à la Crosse, il faut avouer que Mgr Laffèche n'a pas jeté des fondements aussi solides pour l'édifice matériel que pour le spirituel. Les anciens bâtiments sont encore debout ; mais les fondations en bois sont pourries, et le vent menace de tout jeter à terre d'un moment à l'autre. Le plus désolant, c'est que tous les bâtiments de la mission sont logés à même enseigne, quoique quelques-uns soient de construction un peu plus récente. Pour comble de malheur, l'étable a brûlé cet automne, faisant périr dans les flammes huit têtes de bétail.

De sorte que je me trouve à peu près dans les mêmes conditions que M. Laffèche et le P. Taché, lorsqu'ils abordèrent pour la première fois, à l'Île à la Crosse. Il faut tout rebâtir, et il n'y a aucune ressource pour le faire. L'année dernière, on a commencé à rebâtir l'église. Mais les ressources sont épuisées, et je vais être obligé d'interrompre les travaux avant la fin de l'été, si la Providence ne vient à mon aide. Et d'un autre côté, notre maison qui menace de nous tomber sur la tête à chaque coup de vent ! Et la plupart des bâtiments de l'Orphelinat des Sœurs Grises de Montréal ne valent pas mieux. Là aussi il faut des réparations, ou plutôt il faudrait des reconstructions, si les moyens le permettaient.

Votre Revue m'a inspiré le dessein de m'adresser aux bons catholiques de Trois-Rivières, et, si vous le jugez à propos, de leur faire connaître, par le moyen de votre Revue, la détresse de la mission de l'Île à la Crosse, sœur cadette de l'Église de Trois-Rivières. Les enfants spirituels de Mgr Laffèche ne voudront sans doute pas laisser tomber en ruine des établissements que leur évêque vénéré a édifiés de ses mains. Je sollicite donc hum-

blement la charité de vos lecteurs trifluviens, ce qui ne veut pas dire que je repousse les aumônes que d'autres pourraient me faire. Au contraire, à tout bon Canadien qui a de l'argent à placer, j'offre un placement sûr, à intérêts composés, sur la banque du Paradis. J'espère que beaucoup comprendront que c'est encore le placement le plus sûr, puisqu'on y touche les intérêts même après la mort, et qu'on n'a pas à craindre la banqueroute.

Pour vous, cher monsieur, si vous avez la bonté de donner l'hospitalité à ma prose, recevez d'avance mes sincères remerciements. Ne pouvant concourir matériellement à votre œuvre, puissé-je du moins contribuer à lui attirer les bénédictions célestes, en lui fournissant l'occasion de faire acte de charité envers une des missions les plus pauvres du Nord-Ouest !

Avec mes remerciements anticipés, recevez, cher monsieur, l'assurance de la considération avec laquelle je suis votre tout dévoué serviteur,

J. M. PÉNARD,

Ptre., O. M. I.

B. C. MISSION, ILE A LA CROSSE,
(Aldina P. O.) Viâ Green Lake,
N. W. T.

Les grandes figures du Catholicisme

ALBERT DE MUN

La vie du comte Albert de Mun est l'une des plus nobles et des plus attachantes que notre siècle léguera à l'histoire. Elle est l'une de celles qu'il faut proposer à l'admiration des générations qui grandissent et offre ce fait, qu'il ne faut jamais se lasser de mettre en lumière, de l'alliance d'un talent immense et d'un caractère aussi noble que le talent est grand. Nous espérons que l'occasion se présentera quelque jour pour nous d'exposer un peu longuement les diverses phases de cette carrière illustre et de l'influence qu'elle a exercée en notre temps sur le mouvement social et religieux. Aujourd'hui, nous voulons simplement, à l'occasion de la réception du grand orateur à l'Académie française, glaner dans le discours de M. le comte d'Hanssonville, à qui a été dévolu l'honneur de recevoir M. de Mun, quelques notes qui indi-



queront les principaux traits de cette belle figure. Notons que M. d'Haussonville, catholique comme M. de Mun, est loin de partager ses opinions sur de nombreuses questions et que, par là, son jugement acquiert une valeur nouvelle.

Après avoir rappelé qu'en 1871, M. de Mun, "réuni avec le vieux Frère (Maurice Maignen) et trois amis dans une petite chambre d'ouvrier... fit le serment solennel de consacrer désormais sa vie au service de deux causes inséparables à ses yeux : la cause de l'Eglise et celle du peuple", M. d'Haussonville continua en ces termes :

"Ce serment, Monsieur, vous l'avez tenu. C'est l'honneur de votre vie privée et de votre vie publique. Celui auquel revient aujourd'hui l'agréable tâche de vous souhaiter la bienvenue aime mieux vous rendre cet hommage que vous adresser, de prime abord, sur votre éloquence, des compliments dont la banalité vous lasserait, tant vous les avez de fois entendus. Il lui plaît de dire que, si digne d'admiration que soit l'orateur, il y a quelqu'un en vous digne de plus d'admiration encore, c'est l'apôtre. Depuis le jour en effet, il y a de cela vingt-sept ans, où, plus ému d'entendre, pour la première fois, retentir dans le silence général le son de votre voix, que d'entendre siffler à vos oreilles la première balle, vous avez prononcé au cercle catholique

de Montparnasse votre discours de début, vous avez bien rarement pris la parole que ce ne fût pour défendre l'une ou l'autre de ces deux causes, les plus nobles qui soient au monde. Chez vous, c'est l'apôtre qui a toujours inspiré l'orateur, qui l'a guidé de Lille à Romans, de Vannes à Reims, qui a entretenu son infatigable ardeur et lui a soufflé ses plus beaux accents. C'est à cette unité de pensée et de vie qu'il faut demander le secret de l'influence que vous avez exercée de notre temps.

L'éloquence ne serait en effet qu'un art méprisable, une pure jonglerie de mots, si elle n'était au contraire le plus puissant moyen d'action. Mais il faut que, sous la parole, on sente une conviction, et, chez l'orateur, un homme pour qui la parole n'est que le moyen, pour qui le but est tout, un homme enfin prêt, pour assurer le succès de la cause qu'il défend, non seulement à tous les efforts, mais à tous les sacrifices. C'est, Monsieur, parce qu'on sent cette conviction et qu'on devine cet homme en vous, que vous produisez toujours sur tous ceux qui vous entendent une impression si vive. Cette impression, on la ressent même à travers le papier, en lisant vos discours, tout dépouillés qu'ils soient de ce qu'y ajoutent la voix et le geste, ces qualités secondaires mais indispensables de l'orateur que vous possédez à un si haut degré. Je craindrais de rabaisser ces discours en ajoutant que, par la pureté de la forme, ce sont encore de véritables œuvres d'art, car ce sont avant tout des actes de foi à l'appui desquels vous pouvez produire le témoignage d'une existence tout entière. Il vous appartenait de démontrer qu'il y a quelque chose de plus entraînant que la parole, c'est l'exemple, et de plus éloquent que l'éloquence, c'est le dévouement."

M. d'Haussonville constate ensuite que M. de Mun ne doit rien à l'hérédité :

"La vérité, dit-il, c'est que vous ne devez rien qu'à vous-même, à moins que ne revive en vous, par un de ces jeux pleins de mystères où se plaît la nature, l'âme de celui de vos ancêtres qui choisit un jour pour armes un globe surmonté d'une croix, et pour devise ces deux mots : *Nil ultra*. Rien au-dessus.

Rien au-dessus de la Croix ! Rien au-dessus de l'Eglise. Telle a été en effet, monsieur, la devise de votre vie. Aux intérêts de l'Eglise, tels que vous les avez compris, vous n'avez jamais rien préféré, et vous avez su faire, dès que vous avez embrassé sa cause, le sacrifice qui pouvait vous coûter le plus. Pendant trois ans vous aviez donné le spectacle original d'un conférencier en épauettes, d'un dragon orateur, qui portait dans des réunions populaires une parole ardente, respectueuse des personnes, mais peu ménagère des doctrines. Ce rôle était difficilement compatible avec la présence dans les rangs de cette armée qu'on a eu raison d'appeler la grande muette, qui doit le demeurer toujours. Vous l'avez compris, et librement, spontanément, vous avez donné votre démission. Mais vous l'avez fait avec regret, presque avec douleur. Le sacrifice auquel vous consentiez n'était pas médiocre en effet. Si vous étiez demeuré au service, plus d'une perspective brillante s'ouvrait devant vous. Rapidement, vous

auriez pu devenir un de ces jeunes colonels dont les aventures romanesques défrayaient autrefois le répertoire de M. Scribe. Vous aviez tout ce qu'il fallait pour cela. Aujourd'hui, sans nul doute, vous seriez plus et mieux.

Comme plusieurs de vos camarades de promotion, vous compteriez déjà au nombre de ces généraux en qui la France met une confiance qu'on ne parviendra pas à ébranler, sentinelles vigilantes de sa sécurité, gardiens silencieux de son honneur. En un jour vous avez sacrifié tout cela ; mais ce que vous avez regretté, ce n'est pas le grade, c'est le métier, car vous étiez soldat dans l'âme. Au fond vous l'êtes toujours resté. Du soldat, vous avez conservé la droiture, la hardiesse, le sang-froid et en même temps, l'esprit de discipline et d'obéissance. Si je ne savais que les métaphores sont toujours dangereuses, je me hasarderais à dire que votre éloquence a gardé quelque chose de l'épée que vous avez si longtemps portée au côté. Elle en a la trempe qui dure, l'éclat qui brille. Mais elle n'en a ni le froid, ni le tranchant, car tout en étant chaleureuse, elle sait cependant demeurer courtoise, et ce n'est pas un de ses moindres mérites, au cours de tant de discussions ardentes, de n'avoir jamais blessé personne.

A ces treize ans, où vous avez servi, comme officier de chasseurs, de dragons et de cuirassiers, vous devez encore quelque chose : c'est je ne sais quels accents, à la fois fiers et émus, qui montent de votre cœur à vos lèvres toutes les fois que vous parlez des choses militaires."

Puis, le directeur de l'Académie apprécie la carrière politique de l'orateur chrétien :

"C'est à la Bretagne que vous devez d'avoir pu prendre aux débats de nos assemblées une part aussi brillante. Une année s'était à peine écoulée depuis votre démission que, par une compensation inattendue, un de ses plus fiers départements vous confiait le mandat de le représenter. Malgré une indigne pression qui fut à plusieurs reprises exercée contre elle, cette province fière et fidèle ne vous en a pas moins, depuis vingt-trois ans, assuré presque sans interruption un siège au Parlement, et si, depuis votre première élection dans le Morbihan, les évolutions de la politique ont été cause que vous avez dû changer de Bretons, elle n'en a pas moins, à juste titre, continué de mettre en vous sa confiance pour défendre ce qu'elle place au-dessus de toutes choses : sa foi.

Son attente n'a pas été trompée, car personne n'a ressenti avec plus de vivacité que vous les blessures infligées depuis vingt ans à la conscience des catholiques, et ne s'est fait avec autant d'éclat l'écho de leurs plaintes. Quand je devrais vous accabler sous les louanges, souffrez que je vous fasse encore honneur d'avoir protesté sans trêve contre les attentats successifs d'une politique sectaire dont le but a été d'expulser les religieux des couvents, les Sœurs des hôpitaux, qui, à Paris, jetait les crucifix au tombereau, à Château-villain tirait des coups de pistolet sur des jeunes filles coupables de s'être réunies pour prier sans l'autorisation du préfet ; qui, après avoir couronné son œuvre en

chassant Dieu de l'école, voulait, hier encore, rayer son nom de nos monnaies, et qui continue sous nos yeux de suspendre arbitrairement le traitement des ministres du culte, et de faire vendre à l'encan le bien des pauvres. Dans un de vos plus incisifs discours, vous avez accusé cette politique d'être à la foi violente et mesquine. Depuis quelque temps, il faut le reconnaître, la violence semble avoir pris fin. Plaise à Dieu que l'avenir nous apporte bientôt la fin de la mesquinerie !

Dans le passé du moins, grâce à vous, la violence n'a pas triomphé sans conteste. Je ne crois pas que, dans aucun des plus vigoureux discours de Montalembert (je cite à dessein ce grand orateur à qui vous avez été souvent comparé), on trouvât une page supérieure par le mélange de la véhémence, de l'ironie et du pathétique, à la réplique improvisée par vous le jour où, à des propositions de paix et d'alliance d'autant plus inattendues qu'elles venaient de l'ancien ministre qui avait déchainé lui-même en France la guerre religieuse, vous avez répondu : Jamais !

Ce serait cependant diminuer votre mérite que de voir seulement en vous ce que les Anglais appellent un *debater*, c'est-à-dire un orateur redoutable dans la discussion, ardent à l'offensive, prompt à la riposte, mais qui ne s'élèverait pas volontiers jusqu'aux idées générales. Vous êtes en même temps un homme de théorie et de foi, un doctrinaire catholique. Vous avez aux plus graves problèmes des solutions toutes trouvées, et vous professez des opinions très arrêtées, non seulement sur les choses philosophiques et religieuses, mais sur la constitution de l'Etat, sur les rapports qu'il doit entretenir avec l'Eglise, sur la nature et la mesure des libertés qu'il doit accorder au citoyen, en un mot sur les plus importantes questions qui, de tout temps, ont été livrées aux disputes des hommes, mais en particulier, à ce qu'il semble, aux disputes des hommes de notre temps."

M. d'Haussonville ayant consacré la dernière partie de son discours à la discussion des opinions de M. de Mun et à l'éloge de M. Jules Simon, il n'est pas nécessaire pour nous de la reproduire ici, car nous voulions simplement donner son opinion sur la valeur personnelle de M. de Mun.

Et c'est fait.

Le mouvement catholique

AU CANADA

Nos communautés religieuses continuent la tradition que leur ont laissée leurs prédécesseurs en détachant des essais de leurs maisons pour les envoyer en mission dans d'autres coins de la vigne du Seigneur. C'est ainsi que la semaine dernière, plusieurs religieuses de la communauté du Bon Pasteur partaient de Montréal pour aller exercer leur zèle à Lima, Pérou. On nous apprend, d'autre source, que le Rév. P. Gendreau, de Hull, doit partir demain, (mardi) pour établir une mission au Klondyke; il s'adjoindra des compagnons à St-Boniface et aux missions de la rivière MacKenzie. Les nouveaux missionnaires feront vite connaissance avec les religieuses de Ste. Anne, établies depuis déjà longtemps dans cette région.

Il est curieux de remarquer le progrès fait depuis dix ans par l'élément catholique dans plusieurs des grands centres industriels et commerciaux d'Ontario, la grande province protestante de la Confédération canadienne. A Toronto, par exemple, on constate un progrès remarquable, non-seulement dans l'augmentation du chiffre de la population catholique, mais encore dans la multiplicité des institutions et organisations catholiques qui y ont été fondées et s'y maintiennent à l'aise. On peut en dire autant de Peterborough, et surtout d'Ottawa, sièges d'évêchés catholiques et où l'influence catholique est considérable, sinon prépondérante.

C'est sans doute l'élément irlandais qui figure pour la plus large part dans ces rapides développements, mais il a été fortement aidé, depuis quinze à vingt ans, par la forte migration de Canadiens-français qui sont allés prendre possession, pour ainsi dire, de la partie est de la riche et populeuse province.

Nous regrettons d'apprendre, par une dépêche privée de Québec, que les forces de Son Eminence le cardinal Taschereau déclinent si visiblement que l'on redoute un dénouement prochain et qu'on a dû lui administrer les derniers sacrements.

AUX ETATS-UNIS

N'y a-t-il pas lieu d'être quelque peu surpris quand on constate que les catholiques de langue anglaise aux Etats-Unis n'ont pas un seul grand journal quotidien ? On revient pourtant de cette surprise quand on sait qu'une bonne partie de ces catholiques ont puisé leur instruction dans les écoles publiques, qu'ils ont une tendance plus ou moins prononcée vers le libéralisme, qu'ils s'américanisent plus ou moins et se trouvent bien, par conséquent, des journaux existants, que les jeunes gens d'aujourd'hui trouvent les journaux catholiques bons tout au plus pour les gens du temps passé et qu'ils renvoient ceux auxquels leurs pères étaient abonnés. Joignez à cela l'indifférence du clergé irlando-américain à cet égard, ce qui n'est pas fait pour engager les rares capitalistes catholiques à risquer leur argent dans la fondation et l'entretien d'un grand journal quotidien absolument catholique d'esprit et d'allure, et vous aurez le secret de cette grosse lacune.

Il paraîtrait que le but secret de certaines correspondances adressées de Rome à des journaux catholiques américains nuance libérale serait de forcer l'autorité pontificale à désertir la cause des écoles catholiques séparées aux Etats-Unis, sous peine de voir les contributions américaines au denier de St. Pierre diminuer dans une notable proportion. Les réfractaires français ont essayé de ce moyen pour influencer les directions pontificales, et ils en ont été pour leurs frais de bouderie. Les catholiques libéraux des Etats-Unis en seront quittes pour le même résultat. Seulement ils se seront fait connaître là où il importe surtout qu'ils soient connus, et c'est la vérité seule qui y gagnera.

Il paraîtrait que le Canada n'est pas seul à souffrir du manque de vocations sacerdotales. S'il faut en croire une déclaration de l'abbé Lambing, dans le *Pittsburg Catholic*, le diocèse de Pittsburg fournissait plus de vocations sacerdotales quand il ne comptait qu'une population de 50,000 âmes qu'aujourd'hui qu'il a une population de 300,000 âmes.

Dans une école publique d'Hoboken, N. J. composée pour moitié d'élèves catholiques, on a trouvé le moyen d'introduire, dans un livre de classe intitulé *Histoire de l'éducation*, des extraits qui sont une attaque directe contre l'Eglise catholique. L'abbé Kelly, curé de la paroisse Ste. Marie, dès que la chose fût par-

venue à sa connaissance, est allé, à la tête d'une délégation des élèves catholiques, protester contre cette violation de la constitution, devant la commission scolaire, et demander que ce livre fût écarté de l'enseignement. Savez-vous ce que le principal lui a répondu ? " Nous ne pouvons pas nous rendre à votre demande sans faire une enquête, car le livre est approuvé par les autorités nationales et celles de l'Etat, et du reste ce serait créer, parmi les non-catholiques, une agitation qu'il serait difficile de supprimer."

Renversez les rôles et supposez qu'un livre de classe en usage dans les écoles publiques fasse mention des infamies de tout genre qui ont suivi la réforme, et imaginez, si vous le pouvez, le concert d'indignation que les protestants feraient entendre d'un bout du pays à l'autre. N'est-ce pas la même intolérance partout, de la part de gens qui ont sans cesse à la bouche le mot de liberté et dont les croyances religieuses reposent justement sur une exagération de la liberté individuelle ?

Il faut espérer que les catholiques de Hoboken donneront suite à ces premières protestations et qu'ils exigeront qu'on fasse droit à leur trop légitime demande.

On signale, dans ces derniers temps, plusieurs conversions au catholicisme, dont l'une, celle du pasteur Bowns, de l'église épiscopaliennne méthodiste de New-York, a causé une certaine sensation, car l'un de ses ancêtres était disciple du fondateur du méthodisme, dont il fut l'un des premiers prédicateurs.

Quarante-cinq postulantes sont arrivées récemment d'Irlande à St. Louis, Mo. pour faire leur entrée dans l'ordre de St. Joseph. C'est une congrégation qui se voue à l'enseignement et à l'assistance des orphelins. Elle a déjà trois institutions à St. Louis, deux pour les filles et une pour les sourds-muets.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Le 9 mars dernier, la Sacrée Congrégation des Rites a examiné les écrits de M. Jean-Jacques Olier, fondateur de la compagnie de Saint-Sulpice, afin de rechercher s'ils ne contiennent pas quelque chose de contraire à la foi, ce qui, naturellement, ferait obstacle au procès de béatification que l'on veut faire commencer bientôt. La cause a été remise à une autre séance pour plus ample examen.

FRANCE.—Le Saint-Siège, sur la proposition du gouvernement français, vient de faire six nominations épiscopales. Il a

rejeté quatre autres propositions faites par le gouvernement. Voici les noms des nouveaux évêques avec ceux des sièges qui leur sont attribués et l'énumération des positions qu'ils occupent actuellement :

A Saint-Claude, M. Maillot, vicaire général de Dijon ; à Evreux, M. Meunier, vicaire général d'Avignon ; au Mans, M. de Bonfils, curé de Saint-Roch, à Paris ; à Vannes, M. Laticleule, chanoine honoraire, curé de St. Amand de Rodez ; à Troyes, M. de Pelacot, vicaire général du Puy ; à Soissons, M. Deramecourt, vicaire général d'Arras.

Un autre évêché devient vacant par la démission, donnée pour cause de santé, de Mgr. Géraud-Soubrier, évêque d'Oran.

— M. Harmel, l'infatigable champion de toutes les nobles causes, est actuellement à organiser, avec l'aide de dévoués collaborateurs, un nouveau pèlerinage à Rome de la France du travail. Le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, a accepté la présidence d'honneur de cette délégation des populations agricoles et industrielles de la France près le Père commun des fidèles. Le pèlerinage est fixé à la première quinzaine d'août.

Chacun sait quel éclat ont eu les précédentes manifestations de ce genre et il est à espérer que celle-ci sera digne de ses aînées.

— C'en est fait. Grâce à la majorité sectaire de la Chambre des Députés, Jeanne d'Arc n'aura pas cette année encore de fête nationale. Les députés francs-maçons n'ont pas osé rejeter la proposition par un vote direct, ils l'ont tuée au moyen d'une question de règlement, d'une chinoiserie parlementaire. Les députés passeront, mais l'heure de la glorification nationale pour l'héroïne de Domrémy viendra, en dépit de toutes les manœuvres.

— La chambre française vient de voter une loi pour la répression de la littérature et des dessins pornographique. Nos félicitations aux députés, mais nous ferons observer qu'un amendement à la loi scolaire rétablissant dans l'école l'enseignement de la morale chrétienne, aurait probablement plus d'effets que cette loi-là, dont l'adoption s'imposait d'ailleurs et que nous approuvons. C'est à la racine du mal qu'il faut frapper.

PRUSSE.—Il est remarquable que dans les vieux pays protestants de l'Europe où les catholiques ont été pendant plus ou moins longtemps virtuellement traités comme des citoyens d'une caste inférieure, le catholicisme a fait depuis le commencement du siècle de grands progrès. En Angleterre, en Norvège, etc., les horribles lois d'exception ont été abolies et, en Prusse, ce pays protestant par excellence où le *Culturkampf* a fleuri dans

toute sa beauté, la vie religieuse circule aujourd'hui avec une grande intensité. Les chiffres suivants fournis par un journal anticlérical français, la *Petite République*, sont extrêmement éloquents :

Années	Maisons religieuses	Nombre de membres	Accroissement des membres
1886.....	746	7248	—
1887.....	890	8305	1357
1888.....	934	9517	1212
1889.....	988	10428	911
1890.....	1027	11227	799
1891.....	1094	12152	925
1892.....	1146	13129	977
1893.....	1316	14644	1515
1894.....	1399	17398	2754

Ainsi le nombre des membres des communautés religieuses a plus que doublé en l'espace de sept ans, et cela en plein pays protestant ! Il serait curieux de connaître les statistiques des dernières années, car l'on constatera qu'en 1894, par exemple, le nombre des religieux s'est accru de 2754.

Le catholicisme n'apparaît pas encore comme une religion de vaincus. Pauvre Voltaire, pauvres petits grands hommes de tous pays, qui osent entrer en lutte avec le Christ, l'éternel vainqueur !

SUISSE.—Sait-on que le canton de Genève, dont la capitale a été pendant si longtemps appelée la Rome du protestantisme, est en passe de devenir catholique ? Le dernier recensement (1896) donne, en effet, les chiffres suivants : Protestants : 52,514 ; catholiques : 60,955. Les mânes de Calvin doivent frémir dans sa tombe !

Dans l'une des dernières livraisons des *Etudes religieuses*, le R. P. Burnichon publiait un très intéressant article sous le titre de : *A Genève, un jubilé oublié*, et il racontait l'histoire de la tentative d'organisation d'un schisme faite en 1872 par les autorités genevoises, tentative qui a misérablement avorté.

Ce fut un lamentable échec, mais il faut avouer que la faute n'en fut pas au gouvernement qui a *admirablement* persécuté, égalant dans cette ligne les tyranneaux prussiens, exilant l'illustre Mgr. Mermillod, expulsant les communautés religieuses, etc.

L'article du P. Burnichon mérite d'être lu de tout le monde et nous le reproduirons peut-être en entier, si les circonstances nous le permettent. Pour aujourd'hui, nous nous contenterons d'en citer quelques extraits qui exposent la situation actuelle des catholiques genevois.

“ En somme, la situation pour les catholiques est plutôt *réjouissante*, comme on dit là-bas. Ils ont conquis l'estime de leurs ennemis à force de courage et usé leur mauvais vouloir à force de patience. S'il y a des vaincus dans cette guerre entre concitoyens, ce n'est assurément pas eux. Toutes les injustices ne sont pas réparées, mais déjà il a fallu leur rendre un certain nombre de leurs églises. Qu'en aurait-on fait? Notre-Dame est encore aux mains des intrus; mais ils y vivent en solitaires et les vastes nefs ne s'emplissent que de silence. Il faudra bien qu'elles se rouvrent enfin à ces assemblées de catholiques qui étouffent dans des enceintes trop étroites.

Ils attendent sans impatience, parce que l'avenir est à eux ;

Ils ont un clergé intelligent, distingué, actif et entreprenant, qui a su malgré sa pauvreté relever et organiser une multitude d'œuvres, à commencer par les écoles, les patronages et les cercles. La ville comptait quatre paroisses catholiques au début de la persécution; une cinquième est en voie de formation; et voici que dans une autre, un de ces curés qui savent que la confiance fait des miracles, se met à bâtir une belle et bonne église.”

Voilà à quoi ont abouti les persécutions de tous genres et en particulier la dernière, dont l'auteur principal fut le conseiller d'état Carteret, décédé en 1889. Nous ne pouvons mieux résumer les résultats de cette longue lutte et faire voir l'état d'esprit actuel des Genevois protestants qu'en reproduisant les deux déclarations suivantes émanant de sources protestantes.

Le correspondant suisse de de la *Revue chrétienne* écrivait au lendemain de la mort de M. Carteret: “ S'il y a un parti ou une Eglise qui doive aujourd'hui déposer des couronnes sur sa tombe, c'est bien le parti ultramontain et l'Eglise romaine, auxquels il a su procurer par la guerre qu'il leur a faite une auréole de martyrs. Il nous semble que, si nous étions catholique, loin de maudire la mémoire du conseiller d'Etat Carteret, nous le canoniserions pour la vie qu'il a su rendre par ses tracasseries à une Eglise qui, sans elles, aurait pu perdre dans un milieu essentiellement huguenot sa cohésion et son énergie, et M. Gavard, l'homme le plus en vue du canton, disait en septembre 1897: “ Les souvenirs des luttes confessionnelles ne doivent plus être que comme un mauvais rêve fini.”

Avouez que cela nous reporte très loin des jours de 1871, alors que le gouvernement faisait appréhender par la police l'illustre évêque d'Hébron, Mgr. Mermillod, le plus grand enfant de la république helvétique, plus loin encore des jours du XVI^e siècle, alors que les premiers calvinistes, au nom de la tolérance sans doute, interdisait la célébration de la messe sous peine de mort.

RUSSIE.—Des négociations sont actuellement en cours entre le gouvernement russe et le Vatican, relativement à l'incident soulevé par le transfert de Mgr. Symon à Ploek, incident dont nous avons déjà parlé. On espère un résultat favorable.

TURQUIE.—Nous aimons à recueillir les hommages que provoquent en tous pays et des sources les moins suspectes le zèle et le dévouement de nos religieux et de nos religieuses. Il importe que l'on connaisse les états de service de ces troupes d'élites de l'armée catholique. Faire connaître leurs œuvres telles qu'elles sont est la meilleure réponse que l'on puisse faire aux attaques de l'incrédulité.

Dernièrement, à Constantinople, avait lieu une réunion du comité local de l'*Alliance française*. On sait que cette société n'est pas suspecte de tendances cléricales. Eh bien, nous trouvons dans l'exposé des opérations de l'*Alliance* pendant le dernier exercice, un éloquent hommage aux religieux français. Après avoir dit l'état actuel des écoles françaises en Turquie et l'aide que la société leur a donnée, le rapporteur continue en ces termes :

“ Avec nos bien faibles ressources eussions-nous pu faire autant sans le concours de nos religieux ? Non, certainement non. La modestie de leurs besoins fait que seuls ils peuvent entreprendre d'aller à l'intérieur du pays fonder des écoles qui de longtemps ne pourront donner que de maigres revenus et auxquelles nous ne pouvons accorder que de bien faibles subventions.

Si donc c'est à la protection de l'ambassadeur, M. Cambon, que nous devons d'avoir pu recueillir des sommes relativement considérables, c'est grâce au dévouement de nos religieux français que nous devons d'avoir pu faire produire à ces sommes leur maximum d'effet utile. A ces religieux nous devons donc aussi une part très grande de notre reconnaissance, et cette part est d'autant plus grande que je dois déclarer n'avoir jamais trouvé aucun inconvénient à leur confier nos écoles.

En dehors de l'enseignement qu'ils donnent aux enfants, entièrement en français, ce qui est la seule façon vraiment utile de remplir la mission qui est le but direct de nos efforts, ils soignent les malades, répandent autour d'eux les consolations, et les secours de leur charité et font aimer le nom de la France des populations qui les entourent. N'est-ce pas là, en définitive, le but que nous nous proposons tous ? ”

Il est seulement malheureux que le gouvernement de la République traite si mal, au pays, des gens qui lui rendent tant de services à l'étranger et qui sont dignes de tant d'éloges !

CEYLAN.—Nous avons à plusieurs reprises déjà parlé de l'état actuel du catholicisme dans la grande île de Ceylan. Dans notre dernière livraison même nous publions d'intéressantes statistiques sur le sujet. Comme le proverbe est vrai qui dit : " Abondance de biens ne nuit pas ", nous allons encore reproduire les chiffres suivants fournis par le *Catholic Watchman*, un journal catholique du pays, et résumés par les *Missions catholiques* de Lyon :

" En 1832, M. l'abbé Dubois estimait à 150.000 le nombre des fidèles de la grande île hindoue. Le *Catholic Directory* de 1898 publie les chiffres suivants :

Archidiocèse de Colombo.....	183.286
Diocèse de Jaffna.....	39.314
Diocèse de Kandy.....	21.144
Diocèse de Trincomallee.....	6.740
Diocèse de Galle.....	5.700
	256.184

C'est une augmentation de plus de 100.000 catholiques en soixante-six ans et le zèle des missionnaires oblats, jésuites, bénédictins, en grossit chaque jour le nombre, malgré les efforts des bouddhistes qui ont recours aux plus étranges expédients pour conserver leur influence sur la masse de la population : fondation d'un Ordre de prêtresses, prochaine arrivée d'un avocat new-yorkais, etc. Le collège Saint-Joseph de Colombo, dirigé par les RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée, et les nombreuses écoles catholiques disséminées dans toute l'étendue du diocèse et fréquentées par près de 30.000 élèves, contribueront efficacement à propager notre sainte foi."

Espérons que notre sainte religion poursuivra en ce pays sa marche ascendante et que nous pourrons bientôt relater des triomphes nouveaux. Il ne faut pas s'étonner de la résistance qu'offrent au catholicisme les bouddhistes, car cette île de Ceylan est le centre de leur culte et l'on comprend que le diable fasse de suprêmes efforts avant de se décider à quitter les lieux.

La population totale de l'île est d'environ 2,500,000 d'âmes.

4 avril 1898.